

Date limite d'inscription : 31 août 2026

Pour que l'inscription soit complète, merci de nous faire parvenir :

Le bulletin d'inscription *écrit lisiblement*,
La copie de la Carte d'Identité R/V,
Le paiement *par chèque uniquement*.

Aucune confirmation d'inscription sera transmise.

Les documents doivent être envoyés à :
**Generation Marais, 7-9 rue du Poitou
67300 SCHILTIGHEIM**

Renseignement uniquement par mail :
generation_marais@yahoo.fr



generation_marais@yahoo.fr



MARCHÉ AUX PUCES

Tram B : Arrêt Le Marais

Bus L6,50 ou 70 : Arrêt Le Marais

Dimanche 6 Septembre à **Complexe sportif
Schiltigheim Nelson Mandela** de

2026

7h00 à 18h00

*Petites restaurations
et buvettes assurées
sur place par des
associations !*



Infos pratiques

Pas d'attribution de numéro de place, ni d'envoi de confirmation d'inscription. Emplacements attribués le jour même à partir de 6H30, depuis la Rue du marais de Schiltigheim.

Règlement

- Sont interdits à la vente :
 - Les animaux vivants, protégés, ou empaillés
 - Les armes à feu ou armes blanches
 - Les copies et contrefaçons
 - Les objets politiques, pornographiques, religieux ou ostentatoires.
- Les places non occupées à 8h seront redistribuées.
- La réception du bulletin d'inscription et du règlement adéquat vaut attribution de place, sans aucune confirmation ultérieure.
- Tout défaut de renseignement ou signature ou paiement sera considéré comme cas de nullité de l'inscription.
- L'organisateur sera autorité expresse en matière de désignation d'emplacement et seul gestionnaire de l'enceinte.
- L'organisateur sera souverain dans la résolution des éventuels litiges.
- Des associations se réservent, pour elles-même, la concession de la vente sur place de boissons et de denrées alimentaires.
- Les résidus et emballages devront être emportés par chaque exposant.
- La place attribuée devra être nette et propre lors du départ.
- La responsabilité de l'organisateur ne pourra être recherchée en aucun cas, sauf faute inexcusable de sa part.
- L'organisateur sera déchargé de toute responsabilité en cas de contrôle administratif, pour toute inexactitude ou fausse déclaration de la part de l'exposant. Aucune dérogation ne sera permise sans accord écrit et préalable de l'organisateur. Aucun véhicule ne devra circuler dans le marché en cas d'affluence importante.
- Aucun véhicule ne devra circuler dans l'enceinte du marché avant 17h30. Aucune dérogation ne sera permise sans accord écrit et préalable de l'organisateur.

PAS DE REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION

Attestation d'inscription

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT

Nom (à donner le jour de la manifestation) : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de portable : _____

E-mail : _____

N° de la pièce d'identité joindre obligatoirement une copie : _____

Délivrée le : _____

Déclare sur l'honneur :

Les ventes au déballage font l'objet d'une déclaration préalable auprès du maire de la commune dont dépend le lieu de la vente, dont une copie est adressée concomitamment à l'autorité administrative chargée de la concurrence et de la consommation dans le département du lieu de vente. Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus (Article L310-2 du code de commerce).

Date :

Signature :

EMPLACEMENT DE 5 mètres linéaires MINIMUM : 24 €

☐ mètre(s) SUPPLÉMENTAIRE à 5€ : €

ATTENTION : 10 M MAXIMUM ! (PAR ADRESSE)

Règlement Total : €

Pour valider la réservation d'emplacement, renvoyer au plus tard le **31 août 2026**, l'attestation d'inscription complétée et signée, accompagnée du paiement et de la copie de la CNI Recto Verso.

Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.

**Le règlement total se fera uniquement par chèque à l'ordre de
GENERATION MARAIS à retourner à
Génération Marais – 7-9 rue du Poitou- 67300 SCHILTIGHEIM**